

« Riom Limagne et Volcans, Terre de vélo »

Le 3^e appel à projet pour l'aide à l'achat de vélos électriques, pliants ou de route est lancé!



Dans le cadre de sa politique de développement des modes doux et alternatifs à la voiture individuelle et de son futur schéma directeur cyclable, RLV souhaite favoriser le développement de la pratique du vélo et accompagner les cyclistes qui profitent de cette période pour s'y mettre ou remonter en selle. La Communauté d'agglomération met en place de nombreuses actions dans son plan vélo, avec, comme point d'orgue, le départ de la 13ème étape du Tour de France le 11 septembre 2020 à Châtel-Guyon.

Coup de pouce pour pédaler : 3e appel à projet

En 2019, RLV a lancé un premier appel à projet pour proposer aux habitants ses 31 communes de bénéficier d'une aide financière jusqu'à 250 €* pour l'achat de leur vélo à assistance électrique neuf ou vélo pliant. Les habitants ayant déjà loué un vélo électrique de RLV'Lo, service mis en place par Riom Limagne et Volcans, ont pu bénéficier d'une prime plus importante. Une seule subvention par foyer fiscal a été attribuée, l'aide n'étant pas renouvelable.

L'opération renouvelée en février dernier s'est étendue à l'achat de vélos à assistance électrique d'occasion qui a bénéficié d'une aide jusqu'à 125 € pour les personnes ayant déjà loué un vélo au service RLV'Lo et 100 € pour les autres. 85 dossiers ont été reçus dont 77 éligibles, pour un montant d'aides global de 14 613 €.

Pour la 3^e fois, RLV lance un appel à projets **du 15 juin au 15 juillet 2020** sur les mêmes modalités mais avec la possibilité d'avoir également une subvention pour l'achat d'un vélo de route neuf ou d'occasion. Le formulaire de demande de subvention et le règlement seront en ligne sur www.rlv.eu. NB: le vélo ou la trottinette ne devront pas avoir été achetés avant le 15 juin pour que l'achat soit subventionné. * la subvention est calculée selon un pourcentage appliqué au montant de l'acquisition: voir modalités sur <u>www.rlv.eu</u>

Des itinéraires pour pratiquer le vélo sur tout le territoire

RLV s'est engagé dans l'élaboration d'un schéma d'itinéraires cyclables à l'échelle de l'agglomération qui vise à répondre aux besoins de déplacements du quotidiens (actifs, scolaires, etc) et aux pratiques de loisirs et de tourisme (balades, cyclotourisme).

Tout en s'appuyant sur les 62 kms d'aménagements existants aujourd'hui, il proposera un maillage du territoire en prenant en compte les liaisons potentielles entre les communes. Il définira également des actions concrètes en matière de services (stationnement et location de vélos) afin de favoriser la pratique cyclable. Un état des lieux a été fait au cours du premier semestre 2019. Des ateliers de co-construction avec les communes, les partenaires institutionnels, les acteurs associatifs et un panel d'usagers, ont défini des axes de développement qui seront proposés à la nouvelle équipe d'élus mise en place après les élections municipales et communautaires.

Tous à vélos avec RLV'Lo

Un service de location de vélos à assistance électrique est proposé sur le territoire de RLV par RLV Mobilités. Pour 1 jour, 1 semaine, 1 ou 3 mois. A noter qu'un tarif est accordé aux habitants de Riom Limagne et Volcans et abonnés TER.

• Réservations au Point Info au : 04 73 38 08 09.

Randonnée à VTT sur RLV

L'agglomération dispose de 478 kms de parcours répartis en 16 circuits (de 10 à 103 kms) qui couvrent la plaine, la montagne et la faille de la Limagne avec des niveaux permettant un accès à tous (balade familiale, circuit sportif, technique). Tous les publics trouveront où poser leurs crampons (pneu). Pour les plus sportifs, RLV se positionne sur le circuit de la GTMC (Grande Traversée du Massif Central) qui relie Avalont dans le Parc Naturel du Morvan au Cap d'Agde dans l'Hérault. Cartes disponibles à l'office de tourisme. En cours de rebalisage, la coulée de l'Ambène relie la ville de Riom à la commune d'Enval en passant par Mozac. Cette voie douce s'étirant d'Est en Ouest, sera bientôt reliée à la voie douce Thermal Express pour aller à Châtel-Guyon. Longue de 7,6 kms, elle traverse 3 communes (Riom, Mozac et Enval) par des passages bucoliques et inhabituels qui permettent de découvrir des trésors patrimoniaux, et est ouverte à un double usage : piétons et cycles.





Des vélos électriques en libre-service aux couleurs du Tour de France!

Les vélos à assistance électrique, connectés et en libre-service de la société Koboo sont de retour aux couleurs du Tour à Châtel-Guyon et dans la nouvelle station d'Ennezat. Réservables via smartphone, ils permettent aux utilisateurs de profiter de circuits touristiques et patrimoniaux en toute autonomie.

Coup de pouce de l'Etat pour la réparation des vélos

Afin d'aider et d'inciter les Français à avoir recours au vélo pour leurs déplacements pendant la période de déconfinement, le ministère de la Transition écologique et solidaire mobilise 20 millions d'euros dans le cadre du programme de certificat d'économie d'énergie « Alvéole ». Ce plan sera déployé en partenariat avec la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Parmi les actions prévues, se trouve l'opération « coup de pouce réparation vélo » avec une prise en charge exceptionnelle jusqu'à 50 euros d'un montant hors taxe pour la remise en état d'un vélo au sein d'un réseau de réparateurs référencés, dont trois se situent sur le territoire de RLV. La sortie du confinement peut être l'occasion pour des Français propriétaires d'un des 30 millions vélos existants de faire des réparations pour circuler en sécurité. Le prix moyen d'une réparation varie selon l'ampleur des opérations à réaliser (changement de chaîne, frein, pneu, dérailleur...), mais une prise en charge à hauteur de 50 euros HT permet de couvrir une partie importante des frais.

Plus d'informations sur : https://www.coupdepoucevelo.fr/